

Le Journal des Trois-Rivières.

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

REDIGÉ PAR UN
Comité de Collaborateur

IN NECESSARIIS, UNITAS ; IN DUBIIS, LIBERTAS ; IN OMNIBUS, CHARITAS

Assemblée Législative
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRE
G. DESILETS & FRÈRE.

Feuilleton du "JOURNAL."

LE CRIME DE MALTAVERNE.

IX
CAUSERIE.

"La parole est d'or, le silence est d'argent." (Proverbe arabe falsifié.)

—Voltaire ne craint pas d'avouer, dit-il, que la confession est une institution divine qui n'a eu de commencement que dans la miséricorde infinie de son auteur, et qu'on la peut regarder comme le plus grand frein des crimes secrets.

—Oui, reprit l'abbé, triomphant, mais on ne peut établir la vertu, la justice, la morale sur des bases solides sans le tribunal de la pénitence, qui ne peut lui-même subsister, sans croyance à la présence réelle, base principale de la foi catholique romaine. Le principe n'a rien qui vous répugne, mais s'il faut pratiquer !... —C'est vrai ! dit encore Ramsay.

—Vous êtes sous l'empire d'un sentiment secret, poursuivait l'abbé qui jouissait de l'effet produit. Ce n'est pas seulement qu'il vous peine d'accuser vos fautes à un homme comme vous, misérable comme vous, exposé aux mêmes tentations que vous, car vous savez que cet homme dépouillé sa nature humaine, et qu'il n'est plus, fût-il un Néron—puisque nous parlions de Néron—que le ministre du sacrement. C'est que vous ne pouvez comprendre que l'oreille qui a recueilli votre aveu en perde le souvenir.

—Le secret... murmura Ramsay... le prêtre garde-t-il toujours le secret ?

—Toujours ! répondit l'abbé d'une voix solennelle. Il y a eu des prêtres renégats, il y en a encore. Jamais, depuis dix-huit siècles, on n'a oui dire que le secret de la confession ait été trahi, fût-ce par les malheureux qui souillaient l'autel, et qui, toute honte bue, se jetaient tête baissée dans le gouffre de l'apostasie. Un assassin viendrait me dire : "Je vous tuerais chez vous, ce soir," je n'aurais pas le droit de sortir de chez moi. Un sacrilège, après une confession sacrilège et que je saurais telle, me demanderait la communion, je n'aurais pas le droit de la lui refuser. Parce que ce refus, parce que cette fuite de maison contraire à mes habitudes—ne souriez pas, major Langley !—exposeraient le secret de la confession à être deviné par autrui, et que je dois le garder même vis-à-vis du pénitent qui s'est joué de moi !

—C'est admirable ! dit Atkinson, d'un ton sardonique, mais je n'en crois pas un mot.

—Moi je crois, dit Celse en se levant debout, et vous en aurez la preuve, mon père !

X

LE RAJAH DE SAMBELPOUR.

Un serviteur entra dans la salle, précédant un saïce, vêtu d'un *pagjama* en percale, et portant à la main un paquet peu volumineux qu'il tendit à Ramsay, après s'être agenouillé devant lui.

Le banquier défit la triple enveloppe de toile d'ananas qui entourait le paquet et vit, entre deux larges briques d'argent pur, incrustées de chrysolite, un feuillet de papier couvert de caractères tamuls écrits à l'encre de Chine. Il parcourut rapidement cette lettre, et son front devint aussitôt soucieux.

—Ma fille, dit-il, Ali Sorabjee Mirza, rajah de Sambelpour, m'informe de sa prochaine visite. Je désire qu'il soit reçu avec honneur. Il sera ici dans une heure. *Khetmadars*, conduisez cet homme au kiosque persan du jardin ; servez-lui à boire et à manger. Angassamy, tu lui donneras ma *gandourah* à franges d'argent. Messieurs, quand nous aurons pris le café, nous ferons nos préparatifs.

Aussitôt tout fut en mouvement dans Ethelwood's House ; une escouade de Malabars envahit les salles pour y disposer les tentures, les encombrer de fleurs ; les cuisiniers dévastèrent le vivier et basse-cour, et les hôtes de Ramsay avaient à peine achevé leur toilette d'apparat, que tout était prêt pour faire au prince dépossédé une réception somptueuse.

Le soleil se couchait lorsque les troupes des *Joghis*, énormes instruments longs de deux mètres, et desquels sort un son comparable au mugissement d'un bœuf, annoncèrent l'arrivée d'Ali Sorabjee.

Comme tous les princes indiens, le royal vieillard s'entourait d'un immense et brillant cortège.

En tête, marchaient cent *bengalis*, habillés de vestes noires pointillées d'argent, et coiffés du bérêt de satin ; ils rem-

plissaient l'office de saïs, et chacun d'eux tenait à la main un long bâton de sandal orné d'incrustations d'ébène, d'étain et d'ivoire, insignes de leurs fonctions.

Un aussi grand nombre de pages les suivaient : ils appartenaient à la race cingalaise et portaient des dalmatiques de drap d'argent flottant sur de larges pantalons de satin bleu céleste ; ils agitaient d'énormes éventails en plumes de paons. Derrière eux venaient des *soubadars* en justaucorps de drap jaune constellé de broderies de perles, et coiffés de légers casques de mailles d'acier à pointe taillée en prisme, accompagnés de *djemmadars*, vêtus de fine toile, blanche galonnée de passementeries d'or.

Ces personnages, aux allures martiales, armés de sabres, de pistolets et de poignards suspendus à leur ceinture, brandissaient des lances à longue hampe, garnies de glands et de cordons ; un bouclier ovale, de cuivre poli, avec le chiffre du maître gravé en lettres d'émail s'attachait à leur bras gauche. Puis, c'était une nuée de bandits musulmans, les *swampouris*, sorte de condottieri que les rajahs traînent à leur suite et qui sont les exécuteurs de leurs féroces caprices. Leurs turbans crasseux, leurs sayons déguenillés, leurs loques sordides, contrastaient violemment avec les riches vêtements de leurs compagnons qui d'ailleurs, leur témoignaient ouvertement un profond mépris, et s'isolaient d'eux autant qu'ils le pouvaient.

Après les *wampouris*, parurent vingt *ressaldars*, aux manteaux rayés vert et blanc, drapés sur un habit de soie moirée d'un rouge incarnadin.

Ils montaient des chevaux couleur fleur de pêcher, décorés à la mode indienne, c'est-à-dire ayant l'extrémité de la queue peinte en vermillon, avec une annelure semblable un peu au dessus ; et caparaçonnés de cuir nacarat, avec des étriers turcs d'argent pour servir de martingale.

Quatre *shanicars* ou gardiens du temple, couverts d'amples et de lourdes simarres sans manches en velours oramoisi parsemé de pierreries, soutenaient un brancard construit tout entier en ossements humains reliés par des boutons, des crochets, des agrafes en or, hideux autel sur lequel se prélassait Bowanie, la divinité des Thugs, informe statue qui disparaissait à demi sous une sorte d'étau en rubis.

Des chanteurs, des jongleurs, aux costumes étincelants d'arabesques et des fakirs en haillons entouraient le char de l'infâme idole, les uns agitant des tambours ornés de grelots, des clochettes d'airain, les autres sonnant dans leurs trompes renflées au milieu et qu'ils appuyaient sur les épaules de deux robustes esclaves, d'autres encore vociféraient des imprécations et des blasphèmes.

Un groupe de seigneurs, aux vêtements chamarrés de broderies, aux turbans chargés d'aigrettes, faisaient caracolier leurs petits chevaux emharnachés de plumes d'autruche, et précédaient cinq ou six *schozadars*, princes du sang de Sorabjee, dont les caftans, les châles, les bonnets, ruisselaient de diamants, si bien qu'à peine voyait-on l'étoffe, sous le chatouillement des pierres.

Enfin s'avavançait un vaste palanquin porté par douze soldats en *païjams* d'étoffe violette striée d'argent. Des bracelets de filigrane enserraient leurs bras, du coude au poignet, et leurs jambes, de la cheville aux genoux : ils avaient à tous les doigts une triple rangée de gros anneaux ; un collier à neuf fils retombait sur leur poitrine noire, luisante de sueur. Leurs cheveux, graissés d'huile de coco, étaient couverts de poudre d'or.

Des colonnes d'ivoire sculpté supportaient le dôme du palanquin, formé de lamelles de cristal et de losanges de nacre encastrés dans une maille de métal, sommé d'une couronne ouvree à jour, et orné de panaches en plumes de merabout fixés dans des urnes en malachite.

Des courtines en drap d'or chargées de fleurs en ronde-bosse, mais relevées par des patères, laissaient voir le vieux rajah, étendu nonchalamment sur une pile de coussins.

Il tenait entre ses lèvres le bout d'un arc de tuyaou de son houka, que deux houkabadars, cheminant à côté du palanquin élevaient au-dessus de leurs têtes.

Ali-Sorabjee, quoiqu'il eût dédaigné de se parer des ornements royaux, était une magnificence inouïe.

Son costume éblouissait le regard. Il se composait d'une tunique de drap d'argent, brodée de perles et diaprée de fleurs aux nuances merveilleuses, retombant sur les plis d'une large culotte de soie pourpre, ondulée.

Une redingote de velours noir cachait à demi ces vêtements splendides.

Un turban rose couronnait les cheveux blancs du royal vieillard, et d'énormes perles noires enchâssées dans la poignée d'un cimenterre dont le fourreau damas-

quiné pendait à son côté, brillaient dans les plis du châle qui ceignait sa taille.

Par-delà les haies de bambous touffus, clôture verdoyante du jardin, on apercevait une troupe d'éléphants, des chameaux, des chevaux, près de cent chariots attelés de bœufs qui servaient de moyens de transports à cette caravane, ainsi qu'une multitude de serviteurs, occupés, les uns à soigner les animaux, les autres à dresser des tentes.

Celse et ses hôtes assistèrent du haut du perron au défilé de ce magnifique cortège, qui ne comprenait pas moins de quatre cents hommes.

Ceux-ci, rangés en bon ordre autour de la cour, se prosternèrent dès que le palanquin apparut, tandis que les *schazadars* s'empressaient autour de leur illustre parent, et que les *ressaldars* l'aidaient à mettre pied à terre.

Le banquier se hâta de descendre les degrés et s'avança à la rencontre de Sorabjee, avec lequel il échangea un profond salut.

Cette scène présentait alors un spectacle saisissant.

Pittoresquement groupés, les gens de la suite du rajah, avec leurs types si accentués, leurs accoutrements étrangers, le miroitement des étoffes, les feux des gemmes, l'ardente coloration du métal, faisaient rêver à la cour des anciens rois d'Assyrie.

Puis face à face, au centre de cette foule émanchée, ondoyante, deux hommes personnifiaient chacun une race : l'Europe saluant l'Asie.

La voix grave de Ramsay s'éleva du milieu d'un solennel silence.

—Je vous souhaite la bienvenue, seigneur, dit-il. Nos pas marchent dans le même chemin, vous honorez mon pays, j'aime votre patrie, et nous sommes soumis aux mêmes lois. Entrez dans ma pauvre maison : elle devient la vôtre, pour tout le temps que vous y resterez, et je désire que ce soit long.

Le rajah s'inclina.

Un sourire effleura ses lèvres. Il répondit, en donnant à ses paroles l'accent d'une véritable déférence et d'une bonhomie naïve :

—Je vous remercie de cet accueil bienveillant, seigneur chrétien. J'apporte ici des paroles de paix et de conciliation, et je voudrais que les bénédictions célestes n'abandonnassent jamais cette demeure où vos jours s'écouleront dans la prospérité et dans la gloire. Mais je ne veux pas abuser de votre hospitalité, seigneur Ramsay ! Je ne passerai qu'une seule nuit sous votre toit et j'y passerai seul.

Il fit quelques pas vers les habitants d'Ethelwood's House, et désignant à Ramsay, d'un geste respectueux, Marthe, imposante et belle, avec son manteau de cour et sa parure princière, il poursuivit :

(A SUIVRE.)

SAINT MICHEL ARCHANGE.

[Suite et fin.]

On peut lire dans les Annales Bénédictines de Mabillon (année 708) et dans les Bollandistes (26 septembre) la relation circonstanciée de l'apparition de Saint Michel à l'évêque d'Aranc, qui fut ainsi averti jusqu'à trois fois de faire construire une basilique en l'honneur du saint archange sur la plus haute montagne ; car il y en a deux, à une lieue de distance, et c'est pour cela que, dès les temps les plus reculés, ce lieu est nommé *Mons S. Michaelis ad duas turbas*, ou bien *in periculo maris*, à cause du flux et reflux, qui rend le passage très dangereux. La forteresse qui existe encore de nos jours est sur la plus petite montagne. Mabillon rapporte de très anciens actes de l'apparition. Sigebert en fait mention dans sa chronique. Il y eut dans le principe un collège de prêtres séculiers pour le service de la basilique. En 966, Richard, duc de Normandie, y établit des moines de Saint Benoît, avec l'agrément du Pape Jean XII. Le mont Saint-Michel acquit une grande célébrité comme le Gargan pour l'Italie. C'était un des quatre grands pèlerinages de l'Europe, et il partageait avec Saint-Pierre de Rome, Saint-Jacques de Compostelle et le sanctuaire du bord de l'Adriatique la dévotion des fidèles.

En 1152, Henri II, roi d'Angleterre, entreprit le pèlerinage du mont Saint-Michel ; le roi de France s'y étant rendu dans le même temps, les deux princes furent escortés par une longue procession du clergé et du peuple. Saint Louis, Philippe III, Charles VI, Louis XI visitèrent aussi le mont Saint-Michel. Ce dernier y jeta les fondements d'un nouvel ordre militaire.

L'archange S. Michel occupe une glorieuse place dans les croisades et dans les guerres des Espagnols contre les Maures. Saragossa vénéra le Saint Archange comme son libérateur. Dans le cours de la seconde croisade, comme l'attesta Guillaume de Tyr, l'armée chrétienne cernée par l'ennemi ne savait où diriger ses pas, lors-

que tout à coup, un cavalier inconnu monté sur un cheval blanc et portant un drapeau rouge, se mit à la tête et guide la marche à travers des plaines où l'on trouva d'excellents campements, et une expédition que l'on jugeait des plus dangereuses fut effectuée sans désastre. En 1167, pour témoigner sa reconnaissance pour une grande victoire remportée sur les Maures par l'intercession du Saint Archange, le roi de Portugal, Alphonse Henriquez, institua l'Ordre militaire de Saint-Michel de Ala, ainsi qu'on le voit dans les Annales Cisterciennes de Manrique, et dans les Bollandistes, qui rapportent une longue lettre du roi sur cet événement.

Au treizième siècle, les Polonais dans une bataille contre les Tartares furent favorisés d'une apparition de Saint Michel qui leur fit remporter une victoire signalée. Cet événement augmenta la dévotion envers le Saint Archange dans toute la Pologne. Kiev le vénéra comme son patron, et les Cosaques de l'Ukraine placèrent son image sur leurs drapeaux.

En 1469, le roi Louis XI institua en France l'Ordre militaire de Saint Michel en mémoire de la grande victoire remportée sur les Anglais sur le pont d'Orléans ; la tradition parle, en effet, d'une apparition de Saint Michel qui fit gagner la bataille. La devise de cet Ordre : *Immensi tremor Oceani*, exprime la pieuse croyance que le Saint Archange dispersait par des tempêtes les ennemis du royaume lorsqu'ils s'approchaient du mont Saint Michel. L'Ordre ne devait compter que 26 chevaliers. Le Pape Alexandre VI confirma cette institution, en 1496, à la prière du roi Charles VIII. Un nouveau règlement publié par Louis XIV en 1665 défend de recevoir dans l'Ordre quelqu'un qui ne serait pas catholique. Louis XVIII le rétablit par une ordonnance du 16 novembre 1816, et se proposa d'en décorer les savants, les artistes, et les inventeurs des découvertes utiles ; il n'a plus été conféré à personne depuis la Révolution de 1830.

En 1529, Anvers fut délivré de la peste par l'intercession de Saint Michel. Le féat exerçait de grands ravages, et il fit quatre ou cinq cents victimes en trois jours, comme Erasme l'atteste. Une procession générale du clergé, de la magistrature et du peuple, qui fut faite le jour même de la tête du Saint Archange, fit cesser la contagion.

L'année 1656 nous ramène à la basilique du bord de l'Adriatique. Une révélation de Saint Michel à l'archevêque de Siponto préserva son diocèse de la peste qui fit périr vingt-deux mille personnes à Rome et plus de cent mille à Naples. On peut voir dans les Bollandistes toutes les preuves de ce merveilleux événement que l'archevêque voulut attester à la postérité moyennant une inscription sur marbre.

Il ne parla de l'apparition qu'à peu de personnes, et à son confesseur, entre autres ; mais il écrivit tous les détails du fait au Pape Alexandre VII dans une lettre en chiffres. "Sachez, pasteur de ce troupeau, que moi, Michel, ai obtenu de la Très-Sainte Trinité, que quiconque garderait avec dévotion dans sa maison les pierres de ma basilique serait préservé de la peste." Alexandre VII se fit apporter plusieurs de ces pierres. Ce fait semblerait incroyable s'il n'était parfaitement attesté par des documents que les Bollandistes rapportent.

En 1692, le duc de Bavière institua l'Ordre militaire de Saint Michel, dont le premier but est de défendre la religion catholique. Par bref du 5 février 1802, Pie VII accorda aux ecclésiastiques qui font partie de cet Ordre tous les privilèges des prélats domestiques.

L'Eglise vénère aussi les anges protecteurs et gardiens des royaumes et des peuples. Les Septante ayant dit, dans le cantique de Moïse, que lorsque Dieu divisa les nations et dispersa les enfants d'Adam, il constitua les limites des peuples *suivant le nombre des anges*, les Pères en ont déduit qu'il y a des anges chargés de veiller sur des peuples entiers. Voyez Saint Basile, lid. 3, contre Eunomius. On voit dans le prophète Daniel les anges des Perses et des Grecs. Dans la vision de Zacharie, *isti sunt, quos misit Dominus, ut perambulent terram*, Saint Jérôme entend les anges des provinces. L'ange gardien de la Macédoine apparut à Saint Paul. Les Espagnols vénéraient par un office spécial l'ange gardien du royaume, sous le rit de seconde classe et octave. Cet office fut concédé en 1825, et approuvé par un décret de la Sacrée Congrégation des Rites du 29 décembre 1829. On le fait le 1er octobre.

Disons en finissant que la fête de l'apparition du Mont Saint Michel était célébrée le 16 octobre. Quelques anciens martyrologes, unissant la fête de Saint Michel à la mort de N.-S. portent, le 25 mars : *Victoria S. Michaelis archangeli contra draconem*. La victoire de Saint Michel sur le dragon !

LA DEMISSION DU GENERAL THIBAUDIN.

(Du *Moniteur Universel*.)

Le président de la République a mis le général Thibaudin en demeure de donner sa démission. L'officier général qui n'était entré dans le cabinet que "pour faire ce qu'aucun autre n'avait osé faire" a cessé d'être ministre de la guerre.

C'est une satisfaction pour l'armée, qui supportait impatiemment le commandement d'un pareil chef ; pour la conscience publique, révoltée contre l'officier général français qui a sali ses épaulettes en consentant à se faire l'exécuteur des basses vengeances de la démagogie contre les officiers les plus méritants, au dire de leurs frères d'armes, de toute l'armée française.

Ce n'est pas, comme on le pense bien, le désir de donner à l'opinion et à l'armée cette double satisfaction qui a poussé M. Grévy à demander au général Thibaudin sa démission. La retraite du ministre de la guerre se rattache directement aux déplorable incidents qui ont signalé la réception du roi d'Espagne.

M. Thibaudin avait poussé l'inconvenance jusqu'à s'abstenir d'aller avec ses collègues au devant du roi d'Espagne. Il avait suivi au pied de la lettre les inspirations de M. Wilson et il n'avait pas hésité à donner par son absence une marque significative de ses "vives répugnances" pour la politique du cabinet dont il faisait partie.

Tant d'inconvenance et d'inconvenance méritaient une récompense. M. Thibaudin l'a obtenue, cette récompense, mais bien différente de celle qu'il avait espérée. Il avait compté qu'il réussirait, grâce à l'appui de M. Wilson, à triompher de l'influence hostile de M. Ferry et à mettre complètement la main sur le pouvoir. Les radicaux qui conseillaient ce major de table d'hôte lui avaient soufflé cette ambition énorime. Thibaudin-Comagny, Thibaudin du revers, Thibaudin du faux serment, rêvait de constituer un ministère avec ses amis de l'extrême gauche, en même temps qu'il travaillait à leur livrer l'armée. Ne riez pas nous avons passé à deux doigts de ce péril. C'en était fait, si M. Grévy avait cédé à l'influence toute-puissante de son genre et ne s'était souvenu, à temps, de ses devoirs constitutionnels.

Il était temps, en effet, M. Thibaudin succombe au moment précis où il allait commettre un nouvel attentat contre l'armée et contre ses droits. Il avait mis le chef d'état-major général actuel, le général Vuillemot, dans l'obligation de donner sa démission, et il s'appropriait à le remplacer par un général, créature comme lui, du parti radical.

M. Thibaudin s'était donné comme mission de faire pour l'extrême gauche actuelle ce que le célèbre Pache a fait, sous la première Révolution, pour les Jacobins. Pache avait *sans-culottisé* l'armée ; Thibaudin se proposait de la *radicaliser*. Ce beau projet tombe avec celui qui l'avait formé.

Avons-nous besoin de dire combien un pareil projet était contraire aux véritables intérêts de l'armée ? L'épuration aurait porté naturellement sur les officiers généraux, sur les chefs de corps, sur les officiers les plus distingués, les plus capables, les plus méritants ; elle aurait achevé de désorganiser l'armée ; elle eût été pour notre corps d'officiers le digne pendant de ce que la réforme judiciaire a été pour la magistrature ; les atteintes portées à la loi des grades auraient eu des effets non moins désastreux que les portées à l'immobilité.

A un autre point de vue encore, la nomination aux fonctions de chef d'état-major général d'un officier sans autre titre que son dévouement au radicalisme eût constitué pour l'armée un préjudice redoutable. Le chef d'état-major général doit être choisi pour ses qualités militaires et non pour ses opinions politiques. C'est lui qui est chargé de l'exécution éventuelle de la mobilisation ; c'est à lui qu'incombe le soin de tout préparer, de tout réunir, pour que cette opération gigantesque et compliquée, d'où dépend en partie le salut du pays, puisse être menée à bien, si jamais il devenait nécessaire de l'entreprendre. C'est le major général, en un mot, qui a la préparations du pays à la guerre.

Il suit de là qu'on ne saurait jamais choisir pour de pareilles fonctions qu'un officier doué des plus hautes qualités militaires. M. Thibaudin s'appropriait à y nommer un officier général obscur, passé divisionnaire depuis peu, uniquement connu pour l'exaltation de ses opinions politiques. On il faut un organisateur, un stratège de premier ordre, il s'appropriait à nommer un politicien.

La démission qui lui a été si opportunément demandée l'aura empêché de consommer le crime qu'il ourdissait contre l'armée et contre la patrie.

LES TROIS-RIVIERES.



LUNDI, 22 OCTOBRE 1883.

SYMPATHIES MALSAINES.

Le radical député français de Seine et Oise, M. Vermond, franc-maçon parfaitement connu et ardent partisan de la politique athée qui déchristianise actuellement la France, a réussi, après un séjour de quelques semaines seulement au Canada, à provoquer toute une explosion de sympathies de la part de nos hommes politiques. On vient de lui donner à Montréal un grand banquet dont les patrons ont été recrutés parmi les sommités ministérielles et libérales de notre monde politique. Le *Star* de vendredi citait les noms de MM. Chapleau, Mercier, Mousseau, Beaupré, Taillon, Lacoste, Blumhart Robillard, M. P. P. qui avaient déjà accepté, et il ajoutait que plus de deux cents billets d'admission avaient été retenus d'avance pour ce grand dîner qui a eu lieu samedi soir.

Cet événement a une importance qu'on ne peut nier et constitue un véritable scandale pour nos catholiques populations.

Où vient cet engouement pour M. Vermond? Quelle est la raison de cette démonstration qui dépasse les limites de la courtoisie privée et prend, sous le patronage de nos hommes d'état, les proportions d'une manifestation publique de sympathie?

Le F. Vermond n'a fait ici, que nous sachions, pour le bien de la province, absolument rien qui lui vaille tant d'admiration. S'il est capitaliste en même temps que politicien radical et sectaire, il n'a voyagé ici que dans son intérêt personnel, ou pour celui de la secte, toute chose qui ne mérite point, tant s'en faut les honneurs publics.

Mais puisque ce ne sont point les services rendus que l'on a fêtés à Montréal samedi soir, c'est donc l'homme et les idées qu'il représente, car il serait ridicule de croire que l'on a monté une pareille démonstration sans but. S'il plaisait à M. Ferry de venir au Canada, il aurait donc les mêmes titres que M. Vermond à être fêté par nos hommes haut placés dans la politique et même de supérieurs, puisqu'il compte parmi eux des obligés de fraîche date.

Voilà où en est rendu, parmi nos politiciens en vue, le sentiment de l'honneur catholique et du respect des convictions religieuses; le sentiment d'aversion pour les doctrines révolutionnaires, pour les sociétés secrètes et les hommes qui en personnifient les aspirations.

Un autre fait, à notre sens, révèle encore dans toute sa gravité la peste du libéralisme qui envahit notre sphère politique.

Quand on recherche le lieu des suspensions d'armes, le terrain où nos combattants politiques, mettant de côté pour un instant, leurs antipathies, se réunissent pour concourir à la manifestation d'une idée commune, où faut-il se diriger pour trouver cet oasis pacifique? Est-ce dans le patrimoine des vérités religieuses et sociales qu'il faut l'y chercher? Sont-ce les préceptes du décalogue: *bien d'autrui ne prendras, les dimanches garderas* etc., etc.; est-ce la revendication des immunités de la personne et des biens ecclésiastiques, de la sainte liberté de la chaire, de la doctrine que l'éducation appartient au père et à l'Eglise, non à l'Etat; que le trésor public et la propriété individuelle n'appartiennent ni aux spéculateurs, ni aux compagnies de chemin de fer; est-ce la défense de quelques unes de ces vérités qui a reçu le concours unanime de ces hommes?

Poser ces questions, c'est les résoudre dans la négative. S'il y a eu unanimité à ce sujet, ça été pour attaquer, démolir, non pour défendre et édifier.

Non, il est douloureux de le constater, ce n'est point le domaine de ces nobles et salutaires vérités qui a le privilège d'offrir un lieu d'armistice à ces combattants de la politique. Mais s'agit-il d'honorer le veau d'or de la juiverie parisienne, d'applaudir aux décorations-Ferry, de fêter un franc-maçon avancé qui n'a d'autre titre à la notoriété que de posséder des écus et de faire de la politique communarde ou Gambettiste, de suite les animosités disparaissent, les intérêts opposés sont réduits au silence et l'on se tend une main amie entre deux rasades de champagne.

C'est donc là le terrain commun où ces gens peuvent fraterniser sans obstacles.

Le Banquet-Vermond est une preuve irrécusable de ce fait assez significatif par lui-même pour se passer de plus amples commentaires.

LE BANQUET

SIR HECTOR LANGEVIN.

La démonstration politique faite jeudi soir à Montréal à Sir Hector Langevin a été extrêmement brillante et sympathique, un témoignage de la presse de Montréal.

Notre confrère de l'*Etendard* en donne le compte rendu suivant:

Le banquet offert, hier soir, par les conservateurs de Montréal, à Sir Hector Langevin, a été, pour nous servir des paroles d'un des orateurs, la plus belle et la plus enthousiaste démonstration qui ait jamais été offerte à un chef politique, dans la province de Québec. Près de cinq cents personnes ont pris part au festin et des conservateurs de toutes les parties du pays étaient présents.

L'heure avancée de la nuit ne nous permet pas de donner de long détails sur la fête.

Qu'il nous suffise de dire, pour le moment, que tout s'est passé de la manière la plus grandiose.

Le banquet était présidé par Son Honneur le maire Beaudry, qui avait à sa droite le héros de la fête, sir Hector Langevin, l'hon. M. McLennan, ministre de la marine et des pêcheries, l'hon. J. Costigan, ministre de l'intérieur, l'hon. M. Mousseau, premier de Québec, les hon. MM. Ryan, Trudel et Ogilvie, sénateurs, M. C. O. Perrault, vice-consul de France, l'hon. juge T. J. J. Loranger, et MM. Thos. White, M. P., C. J. Coursol, M. P., et Benoit, M. P.

A la gauche, étaient sir Alex Campbell, ministre de la justice, l'hon. J. Carling, maître général des postes, l'hon. J. A. Chapleau, président du conseil, l'hon. J. Ferrer, sénateur, l'hon. J. S. C. Wurtule, secrétaire provincial, P. Q. S. Bethune, E. C. R., l'hon. H. Starnes, l'hon. P. Mitchell, l'hon. A. M. Girard, sénateur, J. J. Curran, M. P., Méthot, M. P., etc., etc.

Des télégrammes furent reçus de sir John A. Macdonald, sir Léonard Tilley, l'hon. M. Caron et plusieurs autres exprimant leur regret de ne pouvoir assister à la fête.

Après qu'on eut disposé de l'excellent menu, le président proposa les santés de la Reine, du prince de Galles et du Gouverneur-Général qui furent bues avec enthousiasme.

Vint ensuite la santé de l'armée, de la marine et des Volontaires.

En l'absence de l'hon. M. Caron, M. Aldéric Ouimet fut appelé à répondre à cette santé.

M. Ouimet exprime le regret qu'il éprouve de l'absence de l'hon. M. Caron. Puisqu'il lui faut parler à sa place, il doit déclarer lui, volontaire, que les volontaires sont l'armée canadienne, et que le Canada aura en eux des défenseurs qui seront dignes du pays. Remerciant l'assemblée de l'honneur qu'on vient de lui faire, il dit qu'on ne s'est pas montré unitaire, parce qu'on aurait plutôt appelé le Col. Stevenson, le père de notre milice à Montréal. En terminant, il veut dire à ses amis civils que, en bon militaire, il obéit à ses chefs, et il espère que les politiciens seont toujours disposés à faire la même chose.

Le col. Stevenson répond aussi à cette santé avec beaucoup d'à propos.

En se levant pour proposer la santé de sir Hector, le président rappelle les services rendus par le ministre des travaux publics, d'abord comme journaliste, ensuite comme maire de Québec, plus tard en aidant à la confédération et, aujourd'hui, comme ministre des travaux publics.

Voici un résumé succinct du discours de sir Hector.

Messieurs,

Ce serait affectation de ma part, si je ne vous disais, de suite, combien cette manifestation m'a ému. Je qualifie cette démonstration par un seul mot: elle est princière. Je ne m'en étonne pas de la part des citoyens de Montréal, qui m'ont toujours témoigné tant de confiance. Soyez sûrs, messieurs, que si je vous remercie, c'est du fond du cœur. Si mon chef sir John A. Macdonald était ici, il ferait la même chose.

Quand je vois autour de ces tables un nombre aussi grand de ministres fédéraux et provinciaux, des sénateurs, les membres du parlement fédéral et ceux de la législature provinciale, quand je vois les princes du commerce et aussi les représentants des professions libérales, je me demande si c'est bien à moi que s'adressent cette ovation et ces démonstrations. (Cris: Oui! oui! et applaudissements.)

Je pense bien que vous avez voulu aussi rendre hommage au parti et à la mémoire de notre ancien chef, sir Geo. E. Cartier, dont j'ai eu l'honneur d'être le premier lieutenant. Vous voulez bien reconnaître, ce soir, les services que j'ai pu vous rendre et vous voulez reconnaître aussi tout ce qu'ont fait mes collègues et surtout notre chef sir John A. Macdonald qui, depuis 40 ans, conduit le parti conservateur.

Depuis que nous sommes au pouvoir, nous avons pu, sous sa direction, rendre des services éminents au pays. Nous avons pu d'abord obtenir l'acte de la confédération qui n'est pas venu une heure trop tôt pour le bien du pays.

La politique nationale est le second bien dont nous devons nous glorifier.

Je ne me cache pas qu'il y avait deux opinions sur cette questions, mais les résultats sont là et vous avez vu que, durant les trois ou quatre dernières années, au lieu d'avoir des déficits nous avons eu des surplus, surtout durant la dernière année fiscale.

Quand nous avons vu nos coffres avec un excédant, nous avons employés ces fonds à la grande œuvre du chemin de fer du Pacifique. Quelqu'un demandera peut-être en quoi ce chemin de fer était nécessaire.

Nous voulions ce chemin de fer pour

la même raison que nous avons construit l'Intercolonial, pour réunir les extrémités aux provinces centrales d'Ontario et Québec, et parce que nous regardions vers l'avenir et voulions fonder une grande nation, la nation Canadienne.

Quand nous serons dans la terre, nos descendants verront ce que nous avons fait pour eux.

Par l'entremise de ce chemin de fer, nous réalisons le quatrième bienfait dont je voulais vous parler, l'émigration. Non seulement, par ce chemin de fer, nous attirons vers nous les émigrants d'Europe, mais notre mission ne serait pas complète si nous n'entreprenions pas de rapatrier ceux de nos compatriotes qui sont au-delà de la ligne 45ième. Aussi, je dois vous dire que le gouvernement a, en portefeuille pour la prochaine session, des mesures tendant à rapprocher les Canadiens qui voudront bien revenir vers nous.

Sir Hector donne ensuite un tableau de la prospérité actuelle du pays, et fait mention spéciale de la prospérité de Montréal où il connaissait tout le monde, il y a 30 ans, et où il lui faut, aujourd'hui, marcher pendant une demi-heure avant de rencontrer une figure connue, tant est grande la population.

Ce progrès est dû, sans doute, à l'énergie des princes du commerce, mais il est dû aussi à une politique sage et à une administration éclairée de la chose publique.

Maintenant, continue l'orateur, qu'avons nous à faire pour l'avenir de notre pays? D'abord, nous devons avoir confiance dans les belles institutions qui nous ont été léguées.

Soyons donc unis et continuons à marcher la main dans la main. Respectons nos adversaires, mais soyons inflexibles sur la question des principes, et c'est parce que je me suis moi-même montré inflexible sur ce point, que vous me faites, ce soir, cette splendide ovation.

Avant de terminer, je désire déclarer que la province de Québec n'est pas un obstacle au développement des autres provinces. Si nous réclamons nos droits, nous sommes prêts à reconnaître ceux des autres.

Je désirais faire cette déclaration comme exprimant vos vœux et celles de tout le parti conservateur.

Sir Hector finit ici son discours français au milieu des applaudissements les plus enthousiastes, et s'adresse ensuite à la partie anglaise de son auditoire, appuyant surtout sur l'importance du sénat et les services qu'il rend comme barrière et sauvegarde contre les empiètements que la chambre pourrait être tentée de faire.

Sir A. T. Galt, propose ensuite la santé des ministres fédéraux et fait l'éloge des membres du cabinet actuel.

Sir Alex Campbell répond d'abord. A l'exception d'un banquet donné à Sir John A. Macdonald, l'orateur n'a jamais vu une réunion aussi nombreuse pour honorer un homme politique. Il est heureux d'être présent pour honorer un homme du mérite de Sir Hector appartenant à une race pour laquelle il a autant d'estime, la race Canadienne Française. Sir Alex Campbell parle surtout de l'influence salutaire du sénat et exprime l'espoir qu'on ne cherchera pas à lui faire une guerre insensée.

L'hon. M. Chapleau prend ensuite la parole, et après avoir dit que son rôle, dans le cabinet, s'est borné jusqu'ici à vouloir bien faire, rend hommage au mérite de Sir Hector et fait un récit abrégé de la politique du gouvernement de 1878.

Nous donnerons, dans notre édition du soir, d'autres détails sur la fête et un résumé des autres discours.

Voici la liste des santés avec les noms des messieurs appelés à y répondre:

La reine, le prince de Galles le gouverneur général, l'armée, la marine et les volontaires, réponse par M. Aldéric Ouimet.

Notre hôte, par le président, réponse de sir Hector Langevin, C. B., K. C. M. G.

Les ministres de la Puissance, par sir A. T. Galt, réponse des ministres.

Parlement du Canada, par M. Hugh McLennan, réponse de l'hon. A. W. Ogilvie, sénateur, et de MM. Gault, Coursol et Curran, membres des Communes.

Le gouvernement et la législature de Québec, par M. C. J. Dehortey, réponse de l'hon. J. A. Mousseau.

La presse, par M. H. Bulmer, réponse de Joseph Tassé, M. P.

Les Dames, par M. A. Gélinas, réponse de M. H. G. Bergeron, M. P.

ACTUALITES.

Les jubilaires de Québec de samedi annoncent que le Commissaire Apostolique, arrivé à New-York ces jours derniers était attendu dans la capitale dans le cours de la journée.

Après avoir cité l'article au sujet des franc-maçons que nous reproduisons du *Nouveliste* ces jours derniers, *L'Union des Cantons* ajoute ce qui suit:

De notre côté, nous avons eu occasion il y a quelques années, de signaler certains noms canadiens français dans le rapport des élections annuelles de la loge de Richmond, publié dans le *Guardian*.

D'après tout ce que nous en connaissons, il nous paraît avéré qu'un bon nombre de catholiques est affilié aux loges maçonniques du pays, et qu'on trouvera

ce nombre plus considérable qu'on le pensait en certains quartiers.

A la présentation des candidats à Lévis M. Belleau n'a pas été élu par acclamation comme on s'y attendait. Un M. Samson, s'est fait inscrire à la dernière heure comme homme candidat libéral. Cette candidature n'est pas sérieuse.

Sir Hector Langevin est actuellement à Québec.

L'hon. M. Pâquet dit le *Quotidien* a été appelé à Saint-Nicolas par la maladie de son père. M. Pâquet, senior, est dangereusement malade.

Le marquis Tseng, ambassadeur de Chine à Paris, est d'opinion que l'imbraglio franco-chinois est virtuellement réglé.

Cetewayo, escorté par des soldats anglais est arrivé à fort Ekeove, en route pour Durban.

Les tremblements de terre continuent à Chio et la population craint que cette île ne soit engloutie dans les flots.

Il y a quelques jours on annonçait que l'hon. Rodrigue Masson serait probablement le successeur de M. Robitaille comme lieutenant-gouverneur. Aujourd'hui on parle de le faire président du sénat après le terme d'office de M. Macpherson.

L'enquête dans la contestation de l'élection de Laval se poursuit contre M. Leblanc l'ex député et révèle une foule d'actes illégaux qui vont probablement amener sa déqualification pour sept ans.

Le comte Molke, généralisme des armées allemandes, est dangereusement malade. Le maréchal passe pour le plus grand stratège de notre époque.

Il a fait un point de vue militaire, l'empire allemand ce qu'il est. Ce qui n'empêche qu'aux élections dernières il a été écrasé par un radical sans valeur.

Le nouveau gouverneur-général, le marquis de Lansdowne, tient à la race française par sa mère qui était la fille du comte de Flahaut de la Bilarde, un des généraux de l'Empire.

Sous le titre de "Caprices politiques et chansons satiriques", M. Rémi Tremblay, journaliste bien connu de Montréal, vient de publier un recueil de poésies. C'est un volume de 800 pages, élégamment imprimé, renfermant, comme le dit l'auteur un recueil complet de chansons purement canadiennes, toutes d'actualités et écrites au jour le jour.

Nos remerciements pour cet envoi.

L'Electeur dit:

La nouvelle se confirme de plus en plus que l'hon. M. Blanchet va être fait juge à Rimouki.

Le gouvernement s'occupe déjà du choix d'un candidat.

Nous constatons avec grand regret la disparition du *Naturaliste Canadien*, habilement rédigé depuis de si longues années par le savant abbé Provencher.

Cette publication a rendu de grands services à l'étude de l'histoire naturelle en ce pays et a puissamment contribué à faire connaître à l'étranger nos progrès sur ce point.

Il est regrettable que le gouvernement ait enlevé à ce journal l'octroi qui était son principal moyen de subsistance.

La Saint-Luc

Grande démonstration par les étudiants en médecine.

De l'Etendard du 18:

Les membres de la société médicale de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, ont célébré, ce matin, leur fête patronale avec beaucoup de pompe et de solennité.

Vers neuf heures, les étudiants, au nombre d'à peu près deux cents, se sont réunis dans la grande salle de l'école pour prendre leurs insignes et se former en procession.

Quelques instants après, ils se mettaient en marche pour se rendre à l'église Bonsecours. Ce corps nombreux de jeunes gens dans la force de l'âge, formait une des plus belles processions qu'on puisse imaginer.

Tous en habits de fête, portant sur la poitrine une insigne ou ruban blanc attaché par une rosette tricolore, et munis de la canne réglementaire de l'étudiant en médecine, les élèves de l'école ont fait l'admiration de tous ceux qui ont eu l'avantage de voir défiler la procession.

Passant par les rues St Laurent, St-Lambert et Notre-Dame, les étudiants se sont rendus à l'église Bonsecours où les attendaient les professeurs de l'école et un grand nombre d'invités et d'amis.

Parmi les professeurs présents, nous avons remarqué les docteurs D'Orsonnens, Coderre, Craig, Hingston, Meunier, Mignault, F. X. Trudel, Durocher, Brunelle, Beaudry, et Merrill.

Parmi les invités étaient les docteurs Roy, Caya, Guérin, Simard, Laroque, Painchaud, Champagne, DeLorimier, Moll, Chaffers, Leblanc, A. Trudel, Bourque, l'hon. sénateur Lavolette, MM. S. Pagnuelo, C. R., Ephrem Hudon, etc., etc.

Au chœur se trouvaient Mgr Vinet et les RR. MM. Rousseau et Fortin.

La messe fut chantée par le Rvd M. Lamarche, assisté de MM. Duclair comme diacre et de M. N. A. Z. Dugas comme sous-diacre.

Un certain nombre des élèves organisés en chœur de chant sous la direction de M. Birtz, ont exécuté la belle messe de Batteon en sol majeur, avec un entrain et une précision qui feraient honneur à un maître de chapelle.

A l'offertoire, MM. Birtz et Grignon ont chanté le "Justus" de Lambillotte d'une manière admirable.

M. Adélar Ringuette touchait l'orgue et M. E. Therrien l'accompagnait sur le violon.

Après la messe, les élèves se sont de nouveau formés en procession et ont défilé par les rues Notre-Dame et St Denis jusqu'à la rue Sainte Catherine où ils se sont dispersés.

Nous offrons nos plus sincères félicitations aux élèves de l'école de médecine sur le succès de leur belle fête.

NOUVELLES LOCALES.

Messire Ed. Lafleche, curé de Ste. Victoire a été l'objet d'une charmante petite fête, dans sa paroisse, le jour de St. Edouard, sa fête patronale.

La bénédiction des cloches de St. Wenceslas aura lieu le 23 du courant à 9 hrs. A. M.

Les soirées données mercredi et jeudi par les membres de la Ste-Cécile au profit des incendiés de St-Grégoire, ont mérité de chaleureux éloges au président M. Chs. D. Hébert et à ses collègues à l'occasion du zèle qu'ils ont déployé. Le succès a été des plus brillants, et le public a fort goûté l'habileté de nos jeunes amateurs comme il a su apprécier leur générosité.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer nettoie et active le cuir chevelu: guérit la teigne et les démangeaisons, Supérieur pour la toilette.

Les chantiers du St-Maurice vont s'ouvrir comme par le passé cet hiver, mais le prix des hommes est considérablement rédnit.

Nos certificats ne sont ni exagérés ni factices, mais bien, des faits vrais, attestant les cures merveilleuses de la Salsepareille d'Ayer.

UNION MUSICALE

Les répétitions générales de chant pour la messe qui doit être exécutée le jour de la fête de Ste. Cécile auront lieu (à moins d'avis contraire) les mardi et jeudi soir à 8 heures précises à l'Hotel-de-Ville. Nous invitons spécialement les Dames et Demeiselles qui ont accepté l'invitation qui leur a été faite par "l'Union Musicale" à assister à ces répétitions en aussi grand nombre que possible. Messieurs les membres de cette Société tant du chœur que de l'Orchestre sont aussi priés d'assister à toutes les répétitions.

N. MARCHAND, Directeur.

Décès.

A Champlain, le 19 courant, Sieur Pierre Belletête, à l'âge de 73 ans, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec une grande résignation et muni de tous les secours de la religion.

Ses funérailles ont lieu ce matin à Champlain.

R. I. P.

NOUVELLES DU PORT.

ARRIVAGES

Oct. 19—Barge *Signe* 994 Capt. Biermann de Québec sous lest. Jos. Reynar. Barge *St-Joseph* Capt. Dorion du Saguenay bois carrés T. E. Normand & Cie. Bateau *St-Joseph* Capt. Clermont de Lacolle pommes. Barge *Warren Brown* 10 Capt. John Scal de Montréal sous lest. Barge *A. B. Colin* 93 Capt. Gurley de Montréal sous lest.

Oct. 20—Barge *St-Généreux* 77 Capt. O. Arel de Ste Anne de la Pérade sous lest.

DÉPARTS.

Oct. 19—SS. *Ashdene* capt John Souter, pour Liverpool, madiers Ross Ritchie & Cie.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à MERCREDI le 31 du présent mois (Octobre), inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la "Soumission pour la reconstruction des planchers à l'Entrepôt de Vérification, à Montréal," on pourra voir les plans et devis au Bureau de J. Nelson, Architecte, Montréal, ainsi qu'au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, à commencer de Lundi, le 22 du mois courant.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par ce Ministère. On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Département des travaux publics. Ottawa, 15 Octobre 1883.

Magnifique Propriété

VENDRE St-Stanislas, Comté de Champlain.

Une belle et bonne Ferme, située sur la Rivière Batiscan à 12 arpents de l'église.

PHILIPPE DESPINS.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la désignation "Soumission p. ur Entrepôt de vérification Montréal, le 17 d'OCTOBRE prochain, inclusivement, pour la construction d'une rallonge à l'Entrepôt de vérification à Montréal.

On pourra voir les plans et devis au bureau de J. Nelson, etc., architecte, Montréal, et au Département des Travaux publics, Ottawa, dès et après LUNDI le 1er d'OCTOBRE.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions doivent être faites sur les formulaires imprimés fournis et être signés de leur main; sans cela elles ne recevront aucune considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque, pour une somme égale à cinq pour cent du total de la soumission fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de la faire, ou si elle néglige de compléter les travaux entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le Département ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Département des travaux publics, Ottawa, 29 septembre 18 3.

CANAUX DU ST. LAURENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la désignation "Soumission pour les canaux du Saint Laurent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, Mardi, le 13e jour de Novembre prochain, pour la construction d'une écluse et d'un bief régulateur, et pour creuser et agrandir l'entrée supérieure du canal Cornwall.

Aussi pour la construction d'une écluse, ainsi que pour agrandir et creuser l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, ou division centrale des canaux de Williamsburg.

On recevra aussi jusqu'à Mardi, le 27e jour de Novembre prochain, des soumissions pour prolonger les jetées et cruser, etc., le chenal à l'entrée supérieure du canal des Galops.

Une carte de l'entrée supérieure du canal Cornwall et de l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat ainsi que des plans et devis des divers travaux, pourront être examinés à ce bureau, et au bureau de l'ingénieur local, Dickenson's Landing, dès et après Mardi le 30e jour d'Octobre prochain, où des formulaires imprimés de soumission seront fournis.

Une carte, des plans et le devis des travaux à faire à la tête du canal des Galops devront être examinés à ce bureau et à la maison de l'usurier, près de l'endroit, dès et après Mardi, le 13e jour de Novembre prochain, où des formulaires imprimés de soumissions seront fournis.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formulaires imprimés, et dans le cas de sociétés commerciales, porter la signature particulière, l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus, un chèque accepté par une banque pour la somme de deux mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le Département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 28 septembre, 1883.

DENTISTE.

Le Dr. LABONTE dentiste ayant été absent quelques temps des Trois-Rivières pour cause de santé et ayant appris que la vie le souffre du désavantage de ne pas avoir de dentiste inform respectueusement ses anciennes pratiques et ses amis qu'il vient de nouveau se fixer au milieu d'eux. Comme par le passé il fera tout en son pouvoir pour donner satisfaction à ses clients moyennant des conditions assez raisonnables. De tiers faits sous le dent qu'il délait et garanti des meilleurs matériaux. Les dents plombées avec précaution guéries et traitées avec précision. Mr. Labonte tiendra son bureau à l'ancienne place du Dr. Locat No. 175 rue Notre-Dame.

VEENEZ LE VOIR.

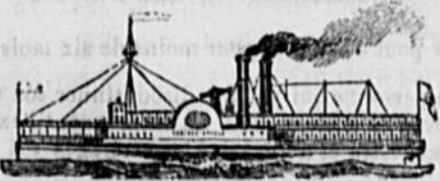
Corporation des Trois Rivières.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le rôle de perception de la Cité des Trois-Rivières est complète et qu'il est maintenant déposé au bureau du soussigné. Toutes personnes y mentionnées comme sujettes au paiement des cotisations municipales et scolaires, sont requises d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les vingt jours de cette date sans avis ultérieur. Un acompte de SIX PAR CENT sera accordé sur paiement des cotisations municipales avant le 24 Octobre courant.

J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Trésorier.

Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières, 3 octobre 1883.



Cie. de Navigation du Richelieu & d'Ontario.

A partir de Dimanche, 9 Septembre courant, le Bateau à Vapeur Trois-Rivières laissera les Trois-Rivières pour Montréal, à MIDI, au lieu de 1 heure. Et cela jusqu'à avis contraire.

Par ordre des Directeurs, O. O. DESILETS Agent.

Les Trois-Rivières, 5 Sept. 1883.

SPRUCINE!



Préparation véritable de Gomme d'Épinette, de Cerisier sauvage et Marrube, (Horum).

Une des meilleures préparations introduites jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement, de la Grippe et de toutes les maladies de la Gorge et des Pouxmons.

Prise avec de l'Huile de Foie de Morue, dès les premiers symptômes de la Concomption, elle est d'une valeur incalculable.

LA "SPRUCINE," COMME REMÈDE CONTRE LE RHUME, N'A PAS D'EGALE.

C'est un article tout différent des composés de Gomme d'Épinette, etc., que l'on vante tant de nos jours. Ne vous trompez pas, en demandant la SPRUCINE; elle est vendue dans des bouteilles rondes et chaque étiquette, circulaire et enveloppe portent la marque de fabrique.

A vendre partout à 25c et 50c la bouteille. B. E. McGALE, Chimiste, 301, rue Saint-Joseph, Montréal.

1er février 1883.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, District de Trois-Rivières. COUR SUPÉRIEURE.

No. 561

Ce vingtième jour de Septembre, mil huit cent quatre-vingt-trois.

ADOLPHE DAVELUY, marchand de la paroisse de St-Wenceslas, Demandeur,

FRÉDÉRIC JOSEPH DAVELUY, ci-devant commerçant et manufacturier de la paroisse de St-Alexis des Monts et actuellement absent de cette Province et résidant à Sonora l'ouluine County, États-Unis d'Amérique, Défendeur.

Sur motion de la part du Demandeur, Nous soussigné, Protonotaire de la Cour Supérieure de la Province de Québec, ordonnons, en autant qu'il appert par le rapport de Benoit Lassalle un des Huissiers jurés dans le District des Trois-Rivières de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, au dos de la Sommation en cette cause et par l'affidavit produit, par le défendeur en cette cause n'pu et ne peut être trouvé dans le District de Trois-Rivières, et qu'il est absent de cette Province de Québec, que le dit défendeur sera notifié par un avertissement à être publié deux fois en langue française dans Le Journal des Trois-Rivières et deux fois en langue anglaise dans The Lumberman deux journaux publiés en la cité des Trois-Rivières, de comparaitre en cette Cause et de répondre à la poursuite ou action en cette cause dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit avertissement, et que sur son refus ou négligence de comparaitre en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite ou action dans le dit délai, il sera permis au dit demandeur de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

ALFRED DESILETS, P. C. S.

E. GÉRIN, Proc. du Demandeur.



AVIS AUX CARRIERS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à MERCREDI, le 1er AOUT prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la désignation "Soumission pour Pierre à Bâtir," pour l'extraction et la fourniture de pierre en moellons et de pierre de dimension, au Pénitencier de St Vincent de Paul, durant un an.

On pourra se procurer au Ministère des Travaux Publics, les devis et formulaires de soumission, ainsi que tous les renseignements nécessaires, à commencer de MARDI le 24 de ce mois (Juillet).

Les personnes qui désirent concourir à l'entreprise, sont avertis que leurs soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formulaires imprimés fournis à cet effet, et qu'elles ne soient revêtues de leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 23 Juillet 1883.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perdues dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie. "En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie."

HORACE FAIBROTHER, Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Group - Écoutez une Mère. "Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,

Mrs. EMMA GIBNEY, 159 West 125th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites. "Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand j'eus le plaisir d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puis-je je suis guéri."

JOSEPH WALDEN, Byhalla, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.



AVIS PUBLIC.

CORPORATION

DE LA

Cité des Trois-Rivières.

DEPARTEMENT DE L'AQUÉDUC.

Les Taux de l'Eau pour le trimestre prochain seront dus et payables d'avance au Comptable de l'Aqueduc en son bureau durant le mois d'Octobre 1883.

L'approvisionnement d'eau sera discontinué à tous ceux qui n'auront pas payé avant le premier Novembre 1883.

L. T. DESAULNIERS, Comptable A. T. R.

HOTEL-DE-VILLE, Trois-Rivières, 29 Sept. 1883.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Érythèmes, Eczéma, Fustules, Impétigo, Furuncles, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcers Scrofuleux. "Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières puritides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait. Je suis, avec respect,

Mrs. ANN O'BRIAN, 148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrit bien connu du Boston Herald, Mr. B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$6.

La Salsepareille d'Ayer stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang épais et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$6.

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang épais et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$6.



PROSPECTUS

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA DE \$4,000,000. OBLIGATIONS DU COURS A 4 POUR CENT.

Le Ministre des Finances du Canada est autorisé à recevoir des soumissions pour un emprunt de \$4,000,000 en obligations du cours, portant intérêt à compter du 1er novembre 1882, au taux de 4 pour cent par année, payable semestriellement le 1er de mai et le 1er de novembre de chaque année, à son bureau dans le Département des Finances, Ottawa.

Cet emprunt est lancé sous l'autorité d'un acte du Parlement du Canada passé à sa dernière session (46 Victoria, chap 2, sec. 4.)

L'objet de l'emprunt est en partie pour faire face au paiement de dettes échéant ou rachetables dans le cours de l'exercice courant, et en partie pour dépenses nécessaires par des travaux publics.

Le principal de l'emprunt maintenant offert sera remboursé à Ottawa dans vingt ans.

Les souscripteurs recevront des obligations au porteur, lesquelles pourront en tout temps à l'avenir être converties en effets enregistrés.

La liste de souscription sera ouverte mercredi, le 17e jour d'octobre prochain, et sera fermée samedi, le 20e jour d'octobre prochain, à 4 heures p. m., et des soumissions en la formule ci-jointe, portant à l'extérieur la souscription "Soumission pour Débentures," seront reçues au département des Finances, Ottawa, jusqu'à la date en dernier lieu mentionnée, inclusivement, à l'heure indiquée.

Les soumissions ne devront pas être pour moins de \$1,000, et en multiples de \$1,000.

La répartition de l'emprunt sera faite aussitôt que possible après la clôture de la liste de souscription, les montants répartis seront payables le 1er jour de novembre prochain, et les obligations seront émises peu après cette date.

On pourra obtenir des copies de ce prospectus et des formulaires de soumissions en s'adressant au soussigné, aux divers sous-receveurs généraux à Montréal, Toronto, Halifax, Saint-Jean, Winnipeg et Victoria, et à l'Auditeur fédéral à Charlottetown.

J. M. COURTNEY, Sous-Ministre des Finances. Ottawa, 21 septembre 1883.

FORMULE DE SOUMISSION POUR OBLIGATIONS

SOUSSION.

Emprunt du Gouvernement du Canada de \$4,000,000, Obligations du cours, à 4 pour cent.

Montant soumissionné \$ Taux pour cent.

Monsieur, par le présent soumission pour la somme de \$, capital nominal de la susdite émission d'obligations au porteur, au taux de pour cent, et engage d'accepter la dite somme, ou toute partie d'elle qui pourra être répartie, et de payer pour icelle au dit taux et conformément aux conditions de votre prospectus du 21 septembre 1883.

Nom Adress Date

A l'Honorable Ministre des Finances, Ottawa.

CAPITAL - - - \$10,000,000

DEPOT AVEC LE GOUVERNEMENT CANADIEN

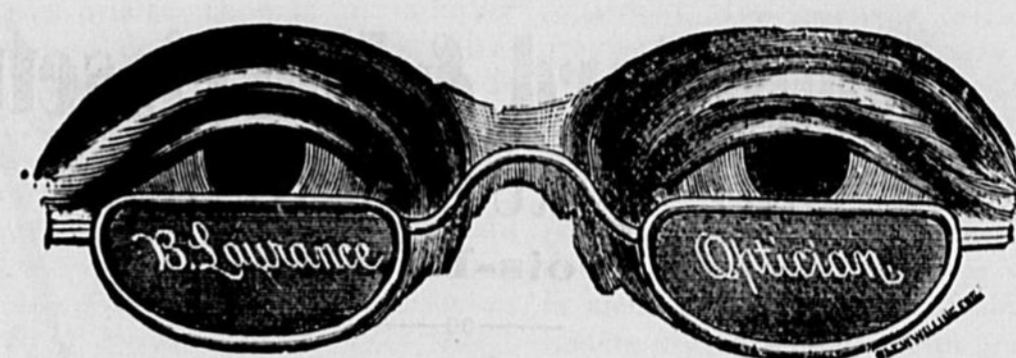
100,000.

RECLAMATIONS PROMPTEMENT

ET EQUITABLEMENT

RÈGLÉES.

THE CITY OF LONDON COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU DE LONDRES, ANGLETERRE. BUREAU OUVERT De 8 Hrs A. M. à 8 Hrs P. M. NO 41 RUE ROYALE TROIS-RIVIERES, L. T. DESAULNIERS, Agent pour le District des Trois-Rivière



Les soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont été nommés agents pour les célèbres LUNETTES de B. LAURANCE, Opticien, pour le district et la ville des Trois-Rivières.

Les nombreux certificats accordés par plusieurs médecins, prêtres et autres en faveur de ces verres lenticulaires, démontrent leur supériorité sur tous autres. — Avis, donc, à tous ceux qui sont obligés de porter des lunettes.

Si vous êtes obligés de vous servir de lunettes, voyez à ce que vous ayez les meilleures, car des lunettes avec des lentilles communes, sont la cause de beaucoup plus de de tard que de bien, fatiguent les yeux, et par là, causent encore plus de faiblesse de vue.

Nous sommes heureux de faire voir ces lunettes, maintenant étalées à notre Pharmacie, et nous sollicitons une visite de toutes les personnes intéressées.

Correspondance sollicitée: Liste des certificats fourni à demande.

HOERNER & WILLIAMS CHIMISTES, TROIS-RIVIERES

Seuls Agents pour les Lunettes Laurance.

Trois-Rivières, 4 Octobre 1883.

Maison Canadienne.

ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR.

A. LAFLAMME

185, RUE NOTRE-DAME, 185 TROIS-RIVIERES.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public en général qu'il reçoit tous les jours des marchandises d'automne et d'hiver consistant en:

Flanelle, Wincey, Etoffe à Robe, Cachemire noir, Drap Beaver.

—AUSSI—

GRANDE REDUCTION SUR LES COTONS JAUNES.

De plus votre attention est attirée sur le département de TWEED et de SERGE qui est des mieux assorti de la ville.

Un Tailleur est attaché à l'établissement et toute commande est garantie.

LE TOUT A BON MARCHÉ.

A. LAFLAMME.

Trois-Rivières, 9 août 1883.

CHALoupes à LOUER! La Banque de Québec

(ÉTABLIE EN 1818.)

M. TREFFLE DESLAURIERS ayant fait l'acquisition des chaloupes de M. Jos. Lavallée, à l'honneur d'annoncer à tous ceux qui désiraient traverser à quelque heure que ce soit, de Trois-Rivières à Ste-Angèle ou ailleurs qu'il tiendra constamment à leur disposition des chaloupes et skiffs très confortables et de toutes grandeurs.

Les personnes qui désirent se livrer à l'amusement des promenades en chaloupes sur le fleuve, pourront aussi s'adresser au soussigné avec avantage. Prix très-modérés et satisfaction à tous.

TREFFLE DESLAURIERS, prop. 28 mai 83.

LOUIS MALHIOT ENCANTEUR PUBLIC

MARCHAND A COMMISSION.

M. Malhiot est le seul agent pour le comté de Nicolet de la machine à coudre "Raymond" si bien connue et si recherchée, et qui est sans contredit la meilleure en usage aujourd'hui.

Toute correspondance par écrit recevra la plus prompt attention possible. Bureau d'affaire à GENTILLY, Gentilly, Mars 1883.

DEMANDE D'EMPLOI.

Un menuier de plusieurs années d'expérience, désirerait trouver de l'emploi, comme tel. De bonnes références seront fournies. S'adresser au bureau du JOURNAL.

CAPITAL..... \$2,500,000 SURPLUS..... 350,000

La succursale des Trois-Rivières tient un bureau régulier pour toutes les transactions de Banque. Elle fait la perception pour tous les enduits du Canada et des États-Unis; achète et vend des Traités payables à ce qu'endroit que ce soit du Canada et des États-Unis.

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE

La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de QUATRE PAR CENT par an. Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable.

F. G. WOTHERSPOON, Gérant

Trois-Rivières, 16 février 1881.

LEFEBVRE & BRINDAMOUR

BARBIERS-COIFFEURS, RUE DU FLEUVE

Ont l'honneur d'informer le public et leurs pratiques qu'ils sont maintenant installés, porte voisine de leur ancien atelier, et en état d'offrir les mêmes garanties, le même confort que dans les meilleures maisons de Montréal

AUX MEMES PRIX QUE PAR LE PASSE.

Une visite est sollicitée. Le personnel et l'ameublement ne laissent rien à désirer et les pratiques les plus faciles y trouveront pleins et entière satisfaction. LES PRIX NE SONT PAS CHANGÉS.

W. C. PENTLAND AGENT-GENERAL D'ASSURANCE CONTRE LE FEU NO. 14 RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES. QUEEN'S INS. CO. Capital: Dix Millions de Dollars, (\$10,000,000) ROYAL OF ENGLAND. Capital: Dix Millions de Dollars, (\$10,000,000) BRITISH-AMERICA ASS. CO. Capital: Deux Millions de Dollars (\$2,000,000).

Manufacture Canadienne. Remillard & Morrissette NO. 29, RUE ST. GEORGE Trois-Rivières. Manufacturiers d'Engins, Pompes, Machineries pour toute espèce de Moulins. Appareils à vapeur, réparations, etc. Spécialité pour la confection des roues turbines de Leffels.

BUREAU DE POSTE DE TROIS-RIVIERES. 8 Novembre 1880. Table with columns: MALLES, ARRIVÉE, CLÔTURE. Includes routes for Chemin du Nord, Grand-Tronc, and Terre.



KENDALL'S SPAVIN CURE. LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puis que ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'empoules. LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES.

DU COLONEL L. T. FOSTER. Youngstown, Ohio, 10 Mai, 1880. Dr. J. B. Kendall & Cie, Messieurs:—J'avais un poulain de Hambleton de valeur auquel j'attachais un grand prix.

Kendall's Spavin Cure. Wilton, Minn., 11 Janvier, 1881. B. J. Kendall & Cie, Messieurs:—M'étant procuré par la maille, il y a un an, un exemplaire de votre livre sur le cheval, dont le contenu me porta à essayer le Kendall's Spavin Cure sur la jambe de derrière de l'un de mes chevaux, qui était très enflée.

Kendall's Spavin Cure! SUR LE CORPS HUMAIN. Der milliers d'expériences sur le corps humain ont prouvé au-delà de tout doute, que le Kendall's Spavin Cure a assez de force pour pénétrer et assez d'efficacité pour guérir les cas les plus accablés de rhumatisme, cors, oignons, engelures ou toute contusion, coupure, infirmité qui ne sont affectées en rien par les liniments ordinaires.

Kendall's Spavin Cure. Est sûr dans ses effets, doux dans son action, ne produisant pas d'empoules. Cependant, il est pénétrant et d'une grande force pour atteindre toute douleur dont le siège est profond, ou pour faire disparaître toute tumeur osseuse ou autres telles que les éparvins, les tumeurs des jardins, le cal, les entorses, les tumeurs et toute boiterie ainsi que toute inflammation des jointures ou des membres, ou pour le rhumatisme chez l'homme, ou pour tout ce pourquoi on emploie un liniment pour homme ou bête. Il est maintenant reconnu comme étant le meilleur liniment pour l'homme dont on ait jamais fait usage, d'une action douce et cependant certains dans ses effets.

En vente chez tous les Pharmaciens. LYMAN FILS & CIE, Montréal, P. Q. AGENTS GÉNÉRAUX 20 Février 1882.—1 a

IMPRIMERIE DU JOURNAL

40 COIN DES RUES St-Pierre & Bonaventure TROIS-RIVIERES

On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de mille :

- Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Et de visite, Billets promissoires, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, etc., etc.

- Blanc de sommation, Demandes de plaidoyer, Fiat, Comparutions, Déclarations sur billets, Déclarations sur compte, Déclarations d'acte d'hypothécaire,

Pour les avocats. Subpoena, Affidavit, Inscriptions, Inventaires de production, Saisies arrêts après jugement, Brefs de saisie-gagerie, Procès-Verbaux de saisie, Oppositions, Mémoires de frais, &

Pour les Notaires. Blancs de billets, Quittances, Procurations, Transports, Contrat de vente, Contrats de Mariage, Baux à Loyer, Toute commande par écrit sera exécutée sans délai.

Journal des Trois-Rivières

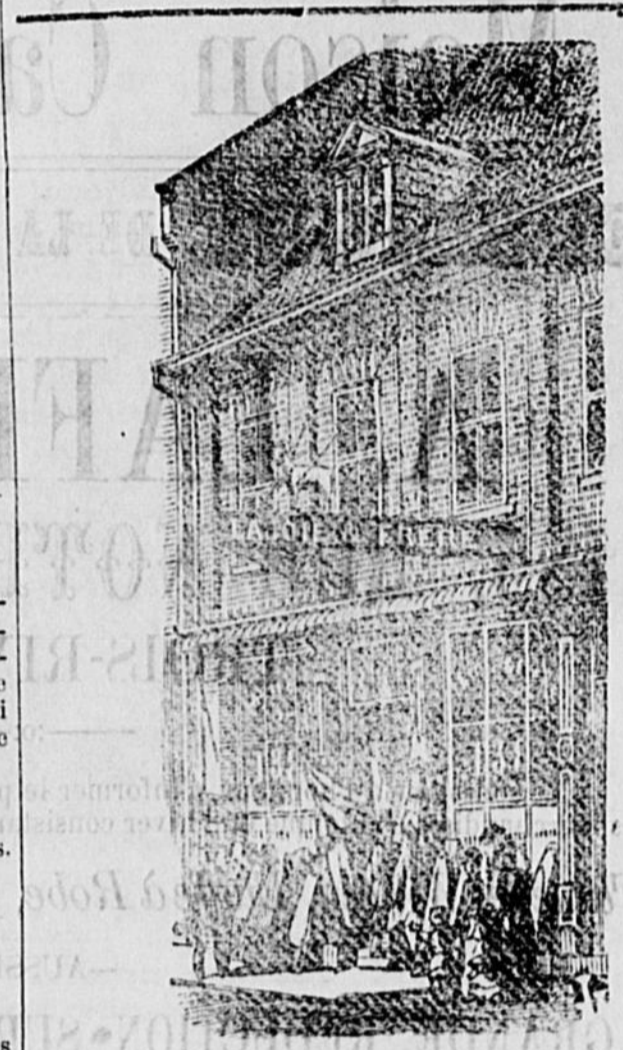
Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & FRÈRE, Propriétaires-Éditeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre et Bonaventures, les Trois-Rivières.

CONDITIONS. Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT. Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00 Six mois do do \$1.00 Pour les États-Unis... \$2.00 Un an, Edition Hebdomadaire do \$1.00 Six mois do do \$0.50 INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payés les arrérages s'il y en a.

Grand Avantage. Bois de sciage de toute qualité A VENDRE. MM. J. A. Robitaille & fils, de Ste-Flore, informent le public que leur nouveau moulin à scie devant entrer en opération dans peu de jours, et qu'ayant un stock considérable de billots de première qualité de mélèze et bois blanc, frêne, pin, épinette, sapin, ils seront en état de fournir aux entrepreneurs et aux ouvriers toutes les qualités et quantités de bois nécessaires à leurs travaux.

Lajoie & Frère. Marchandises-Sèches. En Gros et en Détail. ENSEIGNE DU MOUTON D'OR No. 138 RUE NOTRE-DAME. TROIS-RIVIERES.



Ils invitent spécialement les familles à venir visiter leur magasin avant d'acheter ailleurs. Des modistes sont attachées à l'établissement. 24 Octobre 1878.

Chemin de Fer du Nord. A PARTIR DE LUNDI 7 SEPTEMBRE 1883 Les Trains circuleront comme suit :

Table with columns: STATIONS, Mixte, Malle, Expresso. Lists routes from Montréal to Québec, Valois, and back.

Tous les trains de passagers du Jour sont pourvus de magnifiques chaises palais et ceux de la nuit de chaises dorées. Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m. Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal. En connexion avec le chemin de fer du Grand-Tronc et le chemin de fer Canada Atlantique. BUREAUX GÉNÉRAUX—QUÉBEC. BUREAUX DES BILLETS: 143, RUE ST JACQUES, } MONTREAL A L'HOTEL WINDSOR. } VIS-A-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUEBEC. A. DAVIS, Surintendant. 1er août 1882.

LUKERHOFF & FRERE 14 RUE ST. ANTOINE 14 MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE ZING, TOLE FERBLANTIERS, etc. POSEURS D'APPAREILS A CAZ ET DE COUVERTURE EN METAL. GRAND ASSORTIMENT de toute espèce d'articles de ferblanterie, gazelier, ventilateurs, robinets, tubes en plomb pour lavoirs etc BAINS DE TOUTE GRANDEUR ETC

L'établissement a constamment à sa disposition 4 habiles ouvriers pour exécuter à domicile tous les ouvrages de la spécialité, Ordre exécuté à l'essai et promptitude. N. B.—Nous paierons par argent comptant ou par échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, toute espèce de vieilles Ferronneries, Fonte, Plomb, Cuivre jaune et rouge, et tous autres objets de ce genre hors d'usage. Les Trois-Rivières, 13 Novembre 1876

DR. MORRISON-FISHT, Médecin, Chirurgien et Dentiste. Docteur en Médecine de l'Université de New-York et de l'Université Victoria de Montréal. Docteur en Chirurgie-Dentaire du Collège de Chirurgie-Dentaire de New-York. Ex-interne de l'hôpital de la charité de New-York; ex-médecin résident de l'hôpital des variolés et de l'hôpital des Fièvres de New-York et ex-médecin et chirurgien examinateur de l'hôpital de Bellevue de New-York.

Bureau: No. 11 Rue Bonaventure. Le Dr Morrison, pratiquera la médecine, la chirurgie et la chirurgie-dentaire. HEURES DE BUREAU: De 10 hrs. a. m. à 1 heure p. m. et de 2 hrs. p. m. à 5 hrs. p. m. Trois-Rivières, 5 Octobre 1881.

Impressions de toutes sortes exécutées au bureau du Journal.

AVIS. Les personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Olivier Déchêne, en son vivant rentier, sont priées de présenter leurs comptes dûment certifiés à l'exécuteur-testamentaire, M. Ls. Morrissette peintre, 23 rue St Georges, d'ici à un mois, et celles qui doivent à la dite succession sont également priées de venir régler dans le même délai. Ls. MORRISSETTE, Exécuteur-Testamentaire, 23 rue St Georges. Trois-Rivières, 16 Mars 1883.

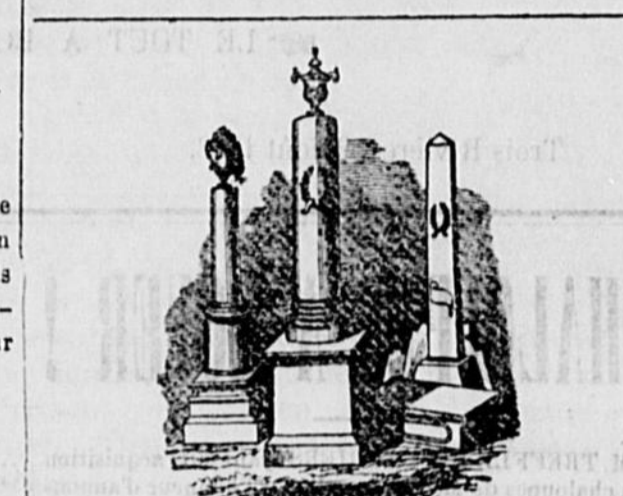
A OUER. Plusieurs hangars, à un seul, et à deux étages, sous le Boulevard Turcotte, réparés à neuf, et à l'épreuve de l'eau, sont à louer. Possession immédiate, ou au premier mai prochain. S'adresser à OL. ON. DESILETS, Agent Cie N. R. & Ontario. Les Trois-Rivières, 9 Février 1883.

A VENDRE. Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes sortes de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de pruche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant. GARDEAUX, LATTES, MOULURES, CADRES, PLINTHES, PORTES ET CHASSIS, BOITES D'EMBALLAGE, Etc., etc., etc. Le tout aux prix les plus bas. JAMES DEAN. Trois-Rivières, 6 Août 1872.

AVIS. Le Soussigné a transporté son Bureau comme Notaire et Agent de la Seigneurie du Cap de la Madeleine, etc. etc., en celui de Pierre Desilets Ecuyer N. P. ci-devant officier de Ezechiel M. Hart & Son, au No. 132 Rue Notre-Dame au Nord-Est des Magasins de Lajoie & Frère. F. LOTTINVILLE. Trois-Rivières 18 Avril 1883.

BANQUE D'HOCHELAGA. AVIS. Cette Banque informe ses déposants et le public en général qu'elle paie par un a-priori : de plus un hangar et une écurie, situés à trois quarts d'arpent de l'église. PIERRE GAUTHIER, St Stanislas. 27 Janvier 1883.

F. S. TOURIGNY, L. L. L. AVOCAT No. 118 RUE NOTRE-DAME. Résidence de J. B. L. Hould, Ecr. Trois-Rivières, 13 Nov. 1882.



ATELIER DE MARBRE DES TROIS-RIVIERES —TENU PAR— E. A. LACROIX Sculpteur sur marbre, granit, pierre, &c., &c. M. Lacroix est en état d'exécuter avec habileté et avec tout le soin et la promptitude désirables toutes espèces de commandes pour travaux en marbre, granit et pierre. Autels en marbre pour églises, objets d'ornementation, pierres tumulaires, garnitures de cheminées de salon et tout autre ouvrage de cette spécialité. Trois-Rivières, 9 Mars 1882.—1 a

Propriété à vendre. Le soussigné offre en vente, une maison à deux étages, une boutique de tanneur prête à fonctionner, recevant l'eau par un a-priori : de plus un hangar et une écurie, situés à trois quarts d'arpent de l'église. PIERRE GAUTHIER, St Stanislas.

A VENDRE. Un matériel de fromagerie très complet, comprenant tous les outils, instruments, &c., &c., les plus perfectionnés. Le tout en parfait ordre et livrable immédiatement. Pour plus amples détails s'adresser à ce bureau.